

## Le Pont Romain de Cheratte

Y a-t-il eu un pont romain à l'origine du village de Cheratte ?

Pour les visétois, c'est à Visé que ce pont se dressait.

Pour les wandriens, c'est Herstal à Wandre que ce pont rejoignait.

Léon Linotte, historien, professeur et docteur en Sorbonne, s'est posé la question « Le pont romain de Cheratte a-t-il existé ? » .

D'autres éléments peuvent être trouvés dans l'article paru sur notre site « Histoire 5 » .



*Le pont romain d'Alcantara sur le Tage : un petit mausolée de Trajan le surmonte*

Léon Linotte nous parle d'un pont qui aurait existé, à l'endroit du futur "passage d'eau", au pied de l'actuelle Voie Mélard, aux temps des Tongrois.

" On ne connaît cette mention du pont de Cheratte que par une tradition très ancienne que les documents n'ont pas encore pu confirmer.

De nos jours, il n'existe pas de pont à cet endroit, tout au plus sait-on qu'il y eut un gué ou un passage d'eau.

Pour vérifier la véracité de cette tradition reprise par différents auteurs, qui se sont généralement copiés les uns les autres, il faut recourir à leurs écrits, partant des plus modernes pour remonter vers les plus anciens.

Le dictionnaire de Seyn, le plus récent, en parle ; de même un article de Jos. Dejardin, historien de Cheratte vers 1855. Il y est fait mention de l'antiquité de ce village en face de Pontisse et de vestiges découverts quand les eaux sont basses, au lieu-dit « Rouillé-Pont ».

Delvaux de Fouron le cite aussi quelques années plus tôt, en 1845, dans son « Dictionnaire des Communes ». Ensuite l'historien liégeois Bouille dans son important ouvrage qui date de 1725 : « Histoire du Pays de Liège », première édition en français.

Passons ensuite par un manuscrit Vandenberg, chanoine de Liège, pour en arriver à la fameuse Chronique de Jean d'Outremeuse « Le Miror des Histors » ouvrage très discuté et plein de fantaisies ; ceci nous reporte vers l'an 1350, soit un millénaire après les événements relatés par la tradition.

De ces auteurs, il ressort que, vers l'an 122, les Tongrois firent construire deux ponts en pierres sur la Meuse, l'un à Amay et l'autre à Herstal.

Le roi Pépin le Bref, qui célébra la Pâque en ce lieu, dit-on, fit détruire ce pont et les débris servirent à édifier une église et un palais royal à Herstal.

Un manuscrit du XVIIe siècle, repris dans « Historia Germanica » confirme cette opinion dans un texte de l'an 1250 ; cette mention pourrait être attribuée à un chroniqueur érudit, Gilles d'Orval.

Aucune trace n'apparaît cependant dans des chroniques plus anciennes : ce pont dit « Treverenses » c'est-à-dire des Trévires, était situé à Carath, nom primitif de Cheratte.

D'autres domaines nous éclaireront sans doute au sujet de l'existence de ce pont. Aussi nous aurons recours à l'archéologie, la topographie, la toponymie, la construction des routes (cadastre ancien) et autres considérations susceptibles d'éclairer ce problème.

L'archéologie révèle des soubassements de murs anciens à l'église de la Licour à Herstal et l'on peut situer ces vestiges avant l'an 1200. On remarque des pierres érodées par les eaux du fleuve, l'une porte une inscription à l'allure romaine "T.F.C." . On a constaté la présence de pilotis à Cheratte en 1921, sous la direction de l'archéologue Breuer de Bruxelles.

La topographie montre qu'à cette époque, où la Meuse baignait le pied des collines aux confins du Pays de Herve, l'endroit le plus propice pour l'établissement d'un pont se situe entre Cheratte et Argenteau, où d'antiques chemins aboutissent au fleuve.

Disons que Cheratte étendait son domaine entre ceux de Wandre, Herstal, Hermalle et Saint Remy ; et l'on suppose que ce même domaine de Cheratte possédait une certaine préséance sur les autres d'après certaines données historiques.

(N.B. Le conférencier illustre son exposé magistral par de nombreuses diapositives : textes anciens, plans et vues diverses).

La toponymie nous renseigne une "Vielle Voye" d'une haute antiquité, qui allait vers le Pays de Herve, par Hoignée, Housse... C'était l'unique chemin de Cheratte-bas où les rives étaient souvent inondées par les grandes eaux.

Une similitude de noms nous a frappé en deux endroits différents, qui pourraient rappeler l'existence de deux ponts signalés à Amay et à Cheratte. Ces lieux dits sont disposés de la même manière de part et d'autre sur une distance de 5 km.

Du côté d'Amay: Hermalle-sous-Huy , Bois Vivegnis, Neuville, Croix Rouge, Tillesse, Tombeux et Clermont-sous-Huy...

Dans la région de Cheratte : Hermalle-sous-Argenteau, Vivegnis, Neuville à Wandre, Croix Rouge à Fexhe, Tilice à Herstal, Tombeux à Vivegnis, Clermont sur Berwinne et Pontisse-lez-Herstal.

Cette analogie fait penser à un plan d'ensemble, ayant des origines assez communes et qui pourraient remonter à l'époque des Tongrois.

D'ailleurs les routes de Tongres aboutissent, selon les mêmes données, à Amay et à Cheratte, et en ce dernier lieu, pour rejoindre l'antique route romaine de Maestricht à Trèves (cfr les "Cartes romaines" de Mertens).

En bref, la fondation de Cheratte est de création très ancienne et son évolution historique se rattache à l'existence de ces vieilles voies , de ces chemins antiques.

Cette localité est née dans le creux des collines tout comme ses voisines : Jupille, La Xhavée, Souverain Wandre, Wandre, Argenteau, Visé , pour se tenir ainsi à l'abri des inondations. L'église de Cheratte a remplacé une maison fortifiée ; elle fut démolie en 1837 et disparut ainsi avec l'ancien cimetière.

Cheratte existait à l'époque carolingienne, soit au 8e siècle, ainsi que Jupille et Herstal, c'est un fait historique incontestable.

Ce nom de Cheratte viendrait du terme "Chera", chemin à flanc de coteau : il signifierait donc : la voie pour chars taillée dans le rocher . Et ces chars alors ne passaient-ils pas sur un pont ?

Et de tous ces éléments d'une étrange concordance, on pourrait tirer cette conclusion qu'il y eut un pont dont l'existence est connue par une longue tradition. »

- Bodson et Distèche (Essai de monographie sur Cheratte Liège 1968) :



*La pierre TFC et son emplacement à l'angle du mur du chœur (6m de hauteur)*

" Dans l'église d'Herstal, du monument primitif, il ne subsiste plus que le chœur et le transept; c'est donc vers ces deux parties de l'édifice que s'orientera notre examen.

Nous constatons sans peine que soubassements et angles de maçonnerie sont faits d'une pierre calcaire; or, cette pierre calcaire n'existe pas à Herstal et ne saurait provenir que de Cheratte, ou à la rigueur d'Argenteau.

De plus ces pierres portent des traces qui ne se justifient pas par l'emploi qui leur est aujourd'hui conféré ; nous ne voyons pas très bien en effet ce que de tels plombages, alvéoles, entailles ou agrafes feraient dans les soubassements d'une église !

De plus, plusieurs pierres sont profondément érodées, ridées, creusées par l'eau; or il est impossible que ces pierres aient subi une pareille action à l'endroit où elles se trouvent aujourd'hui.

Devant une telle convergence d'indices, il semble vraisemblable que nous pouvons conclure que ces pierres ne sauraient provenir que de la démolition d'un pont, d'une digue ou d'une culée de la région Cheratte-Argenteau .

Sur une des pierres examinées, nous remarquons une inscription " T.F.C ."; ce blochet d'angle du transept nord-ouest présente ces trois caractères, trois lettres de grandes dimensions (7cm X 4cm X 4cm).

Le point qui suit le "C" est plus espacé, ce qui signifie qu'il s'agit d'une fin d'inscription. Les deux barres horizontales du "F" sont sensiblement égales. Cette graphie date, avec certitude, la pierre du Ier ou du 2e siècle de notre ère.

Collart-Sacré remarque qu'une telle inscription correspond aux habitudes romaines ( Libre Seigneurie de Herstal, Liège Thone 1930 T.II. p.412 et 413).

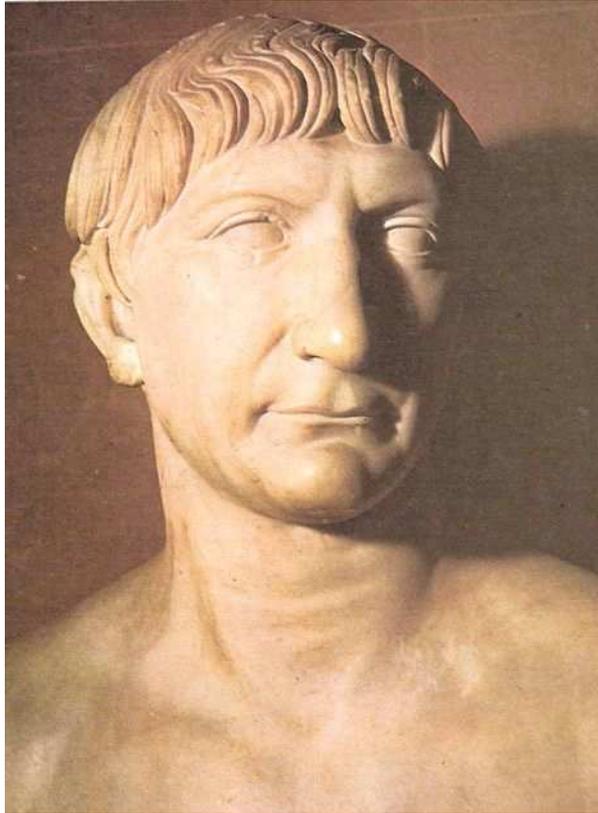
Il cite un article de Comhaire (Ch.J. Comhaire ( Le Pont des Romains de Herstal. Le “ Pons Mosae ” de Tacite, Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique : T.LVIII ; p.7 et 8 Bruxelles 1906) qui nous propose cette lecture des lettres “ T.F.C. ” .

"F.C" signifierait "facere curavit" ou "facerunt curavit" ou "faciendum curavit"  
"T ." pourrait signifier" ex Testamento" (E.T. repris dans de nombreux textes ) mais plus encore un nom propre ou un titre .



" T.F.C ." ne peut appartenir à une inscription funéraire, car la dimension du "T" est trop importante (7 cm). Il ne peut s'agir que d'une inscription commémorative ou dédicatoire d'un pont et le "T" serait alors un nom propre , celui de l'Empereur romain Trajan .

On aurait alors "T.F.C ." pour " Trajan facere curavit " (Trajan a veillé à l'exécution de ce pont ) .



*Trajan, empereur romain*